

NAO 2026: **La Direction reste sourde**

Malgré nos appels, la Direction ne veut pas réouvrir les négociations salariales.

Comme chaque année, la Direction propose de très maigres augmentations qui ne sont pas à la hauteur des bénéfices de la compagnie

Elle oublie trop souvent que ce sont les salariés, travaillant au quotidien sur les sites de TotalEnergies, qui contribuent aux bénéfices : la logique des choses serait de les redistribuer !

La CGT a demandé, entre autres, une augmentation annuelle plancher de 1 500 € pour tous les salariés, soit environ 125 € bruts par mois, ce qui serait un minimum pour maintenir notre pouvoir d'achat. Une enveloppe budgétaire de 27 millions permet de financer largement ces augmentations

En perspective avec les 7 milliards de rachats d'actions et 16 milliards de bénéfices attendus, ce refus est incompréhensible !

ACTU

MOBILISEZ VOUS !

LA CGT appelle à un rassemblement

JEUDI 29 Janvier

13h00

**dans le hall du BA/BB
au CSTJF.**

La CGT prendra la parole pour expliquer comment se sont passées les NAO, quelle suite vous pourriez donner pour obtenir des augmentations décentes...

Venez nombreux

Seule votre mobilisation peut faire changer les choses !

Centre Scientifique & Technique Jean Féger
Pôle Étude Recherche Lacq (PERL)

Tour Coupole & St-Martin-d'Hères

Centre de Recherche de Solaize (CRES)

Total Recherche & Technologie Gonfreville (TRTG)

Syndicat CGT TotalEnergies UES Amont-Global Services-Holding
F017 - Avenue Larribau - 64018 PAU Cedex - 05 59 83 42 56

-  [CGT TotalEnergies UES AGSH](#)
-  [@CGTTotal](#)
-  [facebook.com/CGTTotal](#)
-  amont-holding.cgt-ues@totalenergies.com
-  [ep.cgttotal.fr](#)

Réouverture de la négociation sur les salaires : Réponse de la direction...



Monsieur Eric SELLINI
Coordinateur CGT TotalEnergies,

La Défense, le 22 janvier 2026

PSE/DRS

Monsieur le Coordinateur CGT,

Nous accusons réception de votre courrier du 20 janvier 2026 sollicitant une réouverture de la négociation sur les salaires 2026 qui s'est tenue les 7 et 15 janvier 2026 au périmètre du Socle Social Commun.

La dernière proposition prévoyait l'attribution d'une enveloppe globale d'augmentation de 2,3% et d'une enveloppe bonus pour les OETAM.

De façon plus détaillée, elle fixait notamment :

- une augmentation générale supérieure à l'inflation et complétée d'un plancher de 500 euros bruts annuels permettant à plus de 3.000 salariés de bénéficier d'une augmentation générale globale entre 1,1% et 1,7% pour les OETAM ;
- une augmentation individuelle minimale garantie quasiment au niveau de l'inflation pour les Cadres.

En cas de non-validation de cette proposition, la clause de repli annoncée est : enveloppe d'augmentations individuelles de 1,0 % pour couvrir les mesures techniques, l'ancienneté, les changements de NP et/ou cadrations.

Considérant que le processus de négociation est allé à son terme avec la mise à la signature d'un projet d'accord ayant recueilli 37.4% des poids de signature, la négociation ne sera pas réouverte.

Veuillez agréer, Monsieur le Coordinateur CGT, nos salutations les meilleures.

Nicolas LETELLIER
Directeur des Relations Sociales

Adresse postale : 2 place Jean Millier - Arche Nord Coupole/Regnault
92078 Paris La Défense Cedex - T. : +33 (0)1 47 44 45 46

TotalEnergies SE
Société Européenne au capital de 6 601 073 322,50 euros
Siège social : 2 place Jean Millier - La Défense 6 - 92400 Courbevoie - France — 542 051 180 RCS NANTERRE